

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Douzième session de la Conférence des Parties
Santiago (Chili), 3 – 15 novembre 2002

Coopération avec d'autres organisations

COOPERATION ENTRE LA CITES ET LA COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE

Le présent document est distribué à la demande de la Commission baleinière internationale.

NOTE A LA CITES SUR LES PROGRES ACCOMPLIS AU SEIN DE LA COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE VERS UN SYSTEME DE GESTION REVISE (RMS) DE LA CHASSE A LA BALEINE

BO FERNHOLM

Président de la Commission baleinière internationale

ANTÉCÉDENTS

Il y a environ vingt ans, la Commission Baleinière Internationale (CBI), a voté par une majorité de trois quarts des voix, de mettre en place une pause de la chasse à la baleine à fins commerciales (Agenda Paragraphe 10 (e) de 1985/86 pélagique et pour 1986 les saisons côtières. À ce moment là, le raisonnement établi, par ceux qui favorisaient cette position, était qu'il n'existait pas de connaissances suffisantes sur l'abondance de la population de baleines et de sa dynamique pour établir un amendement aux limites de pêche sûre qui soit en accord avec le (« New Management Procédure ») « Nouvelle Procédure de Gestion » incluse dans le Bordereau (Paragraphe 10 a-c). Faisant partie de cet amendement, visant à établir la limite de pêche zéro, il fut aussi accordé d'établir une « évaluation complète » des réserves baleinières pour 1990 au plus tard, selon lesquelles les limites de pêche autres que zéro pourraient être établies.

Au moment où le Paragraphe 10 (e) a été adopté, la Commission n'avait pas décidé sur la signification de ce qui était entendu comme « évaluation complète ». Finalement le Comité Scientifique a, lui-même, proposé la définition. Celle-ci a été adoptée par la Commission en 1986. À ce moment-là il y avait un temps relativement court pour atteindre la date limite de 1990 pour ce qui était clairement une entreprise principale.

PROCEDURE DE GESTION REVISÉE (PGR)

Le Comité Scientifique a commencé un travail qui est devenu un progrès de grande importance pour le développement d'une approche scientifique de la gestion d'une ressource naturelle, qui était basée sur la reconnaissance explicite de la non-certitude scientifique et sur une appréciation des données disponibles et de celles qui probablement le seraient. Par le biais de la simulation informatique, en 1992 ce comité avait développé la procédure de gestion la plus rigoureusement prouvée pour une ressource naturelle disponible, i.e. la Procédure de Gestion Révisée (PGR). Avant son utilisation dans le « monde réel », une certaine quantité d'Essais de Simulation Mis en Oeuvre (spécifique à une espèce en particulier dans un domaine en particulier et pour un régime de récolte particulier) étaient nécessaires, en se basant sur les résultats des « Évaluations Complètes » des espèces considérées. Une caractéristique principale des Essais de Simulation Mis en Oeuvre est la façon d'aborder l'incertitude de la structure des stocks (en ce qui concerne les estimés sur l'abondance, l'histoire passée sur les prises et les estimés sur les prises futures).

Le Comité Scientifique a recommandé le PGR à la Commission en 1992 et l'a mis au courant en 1993 du fait qu'il était en position de recommander des limites de prises pour l'Atlantique Nord et l'Hémisphère Sud pour les Baleines de Minke (*Baleanoptera Acurostrata*), si la Commission en décidait ainsi. La Commission n'a pas demandé au Comité Scientifique de le faire.

SYSTÈME DE GESTION RÉVISÉ (RMS)

La Commission a adopté les aspects scientifiques du Système de Gestion Révisé par Résolution en 1994 et a décidé, en même temps, qu'avant sa mise en place, le travail sur le Système de Gestion Révisé (RMS) devait être complété. En plus du RMP (Procédure de Gestion Révisée) le Système devait inclure des mesures qui assurent que tous les règlements soient respectés, principalement par la voie d'une inspection nationale révisée et d'un système d'observateurs international.

Ensuite, les discussions sur ce que le Système devrait comprendre, ont inclut des sujets tels que les données sur le bien-être animal, l'utilisation de techniques d'identification par la tenue d'un registre par marcation et

te d'un registre par ADN pour être en mesure d'identifier les produits au niveau de l'animal individuel. L'emploi du temps des discussions qui ont mené à la position actuelle du RMS est résumée sur le Tableau 1.

Malgré le nombre de réunions qui ont eu lieu entre les années 1994 et 2001, le progrès fut lent sur un certain nombre de thèmes qui présentaient des différences fondamentales. On a connu un avancement quand un petit groupe d'Experts pour Rédiger un Projet (EDG : Expert Rafting Group) a été établi, s'étant réuni 2 fois : En 2001 et en 2002 pour développer un projet consolidé de 2 chapitres de l'Agenda, ceux qui avaient trait à la Surveillance et au Contrôle et ceux qui s'occupaient de l'Information Nécessaire pour celui-ci. Ce groupe travaillait en coopération et a développé un cadre pour traiter ces sujets de manière objective. Ceci a signifié un progrès considérable, en particulier en ce qui concerne le système d'inspection national et celui d'observateur international.

Pendant la Réunion Annuelle de la Commission de l'année 2002, le progrès réalisé fut reconnu mais, il a aussi été remarqué que les secteurs restant en désaccord devaient commencer à être adressés, en particulier en ce qui concerne : la nécessité ou pas d'établir une certaine forme de vérification des prises (e.g. un système de documentation de prises et/ou des registres de ADN) ; s'il est nécessaire ou pas de recueillir les données du bien-être animal et en cas nécessaire quelles données ; comment seraient payés les RMS accordés, si la chasse à la baleine devait être limitée aux ZEE. Au cours des années, d'autres sujets ont surgi qui pourraient nécessiter d'être considérés.

Dans ce but la Commission a accordé qu'une réunion intersessionnelle de Commissaires devrait avoir lieu. Elle a eu lieu du 15 au 17 octobre 2002 à Cambridge au Royaume Uni. A partir du cadre établi par le EDG (Groupe d'Experts pour la Rédaction du Projet/ JWG : Joint Working Group), il y a eut un très riche échange de points de vue et d'idées sur une quantité de sujets difficiles en rapport à la finalisation d'un RMS, incluant un système de vérification des prises, des révisions de conformité, de coûts, de zones de restriction, de données de protection des animaux et d'autres sujets en rapport. Des progrès ont été réalisés sur plusieurs domaines qui avaient connu des différences fondamentales exprimées dans le passé. Un mécanisme a été établi pour avancer sur la base de ce progrès, ce qui incluait trois groupes de travail spéciaux (pour les coûts, la vérification et la conformité. Ces groupes présenteront leur rapport à une réunion spéciale des Commissaires sur le RMS (Système de Gestion Révisé) qui aura lieu avant la prochaine Réunion Annuelle de la Commission à Berlin en juin 2003.

CONCLUSION

Même s'il n'est pas possible de fournir une date de finalisation d'un RMS (Système de Gestion Révisé), je crois que le progrès qui a été montré au cours des deux dernières années est extrêmement prometteur. Bien entendu, l'adoption d'un RMS et de l'établissement de limites des prises dépendront des conditions habituelles de la Commission, par une majorité des trois quarts des voix.

Tableau 1

Bref emploi du temps des discussions de la CBI menant à la position actuelle en ce qui concerne le RMS

Année	Item
1979	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de la chasse pélagique à la baleine (excl. rorqual à museau pointu). Sanctuaire adopté l'Océan Indien.
1980	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Scientifique conjoint (CS)/Comité Technique (CT) Groupe de Travail pour la gestion des thèmes établis
1981	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre propositions de gestion alternative (Japon, Islande, Seychelles) présentés à la Commission • Approbation de la Résolution pour les futurs travaux.
1982	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accord sur les propositions de gestion. • Para 10(e) {le 'moratoire'} est adopté • Utilisation pour la première fois du terme 'comprehensive assessment' (évaluation complète) (CA)
1983	<ul style="list-style-type: none"> • Initiative Japonaise/CS sur CA • La Commission établit un groupe de travail conjoint CS/CT (JWC : Joint Working Group)
1984-85	<ul style="list-style-type: none"> • La CS demande conseil sur CA, mais il n'y a pas d'accord à la Commission.
1986	<ul style="list-style-type: none"> • La CS développe la définition et le plan de CA. Accord de la Commission mais désaccord sur l'emploi du temps et l'urgence.
1987-89	<ul style="list-style-type: none"> • La CS travaille sur les procédures de gestion (avec le JWC) sur la base des objectifs accordés par la Commission
1990	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur si la nouvelle procédure serait prête à temps (i.e. pour '1990 au plus tard') ou si on utilisera NMP. • La Finlande soulève la question de la surveillance internationale des opérations baleinières.
1991	<ul style="list-style-type: none"> • La CS recommande un <i>algorithme pour la limite de chasse (CLA : Catch limit Algorithm)</i> en tant que procédure centrale avec trois options d'accord (0.6, 0.66, 0.72)

[Table 1 continued]

1993	<ul style="list-style-type: none"> • SC works to complete instructions from 1992 Resolution, unanimous recommendation. Much disagreement in Commission. Resolution on RMS lost. SC Chair resigns after meeting. • Norway initiates discussions on inspection and observation scheme.
1994	<ul style="list-style-type: none"> • Working Group (WG) on supervision and control established (proposal submitted by Norway) and agreement for meeting in Norway. • New RMS Resolution adopted <i>inter alia</i> accepting SC work. • UK complains no mention of humane killing.
1995	<ul style="list-style-type: none"> • WG meeting in Reine, Norway highlights areas of disagreement incl. vessel registers, DNA, catch certification, humane killing, cost etc. Agree not in a position to draft text. • Resolution on surveys for use in the RMP adopted by majority.
1996	<ul style="list-style-type: none"> • Little progress made on supervision and control (S&C). New resolution passed on completing RMS.
1997	<ul style="list-style-type: none"> • Japan submits draft on S&C. Further work needed and Chair of WG agrees to prepare draft. • 'Irish proposal' introduced.
1998	<ul style="list-style-type: none"> • Chair submits revised S&C draft but disagreements remain. Japan offers to provide revised draft.
1999	<ul style="list-style-type: none"> • Japan draft submitted late and not fully discussed. General disagreement over causes for delay in RMS.
2000	<ul style="list-style-type: none"> • RMS WG - differences remain on most issues but some progress. Agreement on 'catches over time'. • Proposed Schedule amendment by Japan fails. • Resolution adopted with some reservations outlining procedure for completing RMS (incl. Intersessional meeting in Monaco).
2001	<ul style="list-style-type: none"> • Monaco meeting followed by two-day WG meeting. Some progress made and small Expert Drafting Group (EDG) established to progress revision of Chapters on Information Required and Supervision and Control.
2002	<ul style="list-style-type: none"> • EDG has two meetings and makes considerable progress on several issues although some note that 'nothing agreed until all agreed'. • Proposed Schedule amendments by Japan and by Sweden <i>et al</i> fail. • Impasse on some subjects results in agreement to hold a special meeting of Commissioners in Cambridge in October 2002 • Progress made at Cambridge and three working groups established who will report to a further meeting of Commissioners on the RMS prior to the next Annual Meeting in Berlin in June 2003.